

Réf: Dossier 461670

Avis de constitution

SOCIETE « OSHER IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody angré, Lot
966, Ilot 99

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 12/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OSHER IMMOBILIER »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- RENOVATION
- REHABILITATION
- CONSTRUCTION
- ACHAT ET VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody angré, Lot

966, Ilot 99

Dirigeant(s) M KOFFI YAO CELESTIN DENIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12683 du 11/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75635/GTCA/RC/2025 du 11/12/2025

